



Refus d'autorisation de travail

Par **MelKO**, le **14/12/2010 à 22:02**

Bonjour,rrnrJ'ai fait ma demande d'autorisation de travail dans l'Essonne. Et j'ai été refusé contre tout attente. L'entreprise a reçu l'inspection du travail qui avait même dit que la demande passera sans problème. Les motifs du refus sont le chômage accru dans l'Île de France. L'entreprise veut faire un recours.rrnrEn fait, je voudrais, s'il est possible refaire la demande dans un autre département vu que les départements sont indépendants. rnrnJe vous remercie pour votre disponibilité.

Par **maniongui**, le **14/12/2010 à 23:12**

Quel titre de séjour avez-vous ?

Par **kaitamaki84**, le **15/12/2010 à 16:05**

Effectivement, à mon avis vous pouvez demander dans un autre département (mais pour un poste situé dans ce département-là).rrnrLes autorisations dépendent en effet notamment de la situation économique locale et de la rareté des travailleurs dans le secteur d'activité concerné.

Par **shurky**, le **05/01/2011 à 22:33**

Bonsoir rnrnj'aimerais bien savoir plus d'explication sur ta situation, rnrntu as quoi comme

poste ? rnquoi comme diplôme?rn rnje suis dsl pour tous ces questions mais je suis dans le même cas